

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2017

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES. Etaient absents et excusés Gaëlle CAZALS, Jean-Paul LARIVIERE et Nicolas ROLLET.

Le compte-rendu de la réunion du 24 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2017

Le conseil municipal propose de reconduire sans augmentation les taux des taxes locales.

Pour information :

Taxe d'habitation	9.10 %
Foncier bâti	7 %
Foncier non bâti	22 %

Vote des subventions

Subvention Souvenir Français 80 €.

Subvention à l'APE de St Etienne de Vicq pour sortie exceptionnelle en classe de découverte 270 €.

Subvention au centre social de la montagne bourbonnaise 550 €.

Investissements 2017

Approbation des décisions du conseil municipal du 24 mars 2017, après étude des devis.

Affectation du résultat 2016 compte CCAS

Le compte administratif du CCAS laisse apparaître un excédent de 1 667 € qui, en raison de l'intégration du CCAS au budget communal, sera reversé au compte de ce dernier.

Vote du budget primitif 2017 communal

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à :

341 691 € en section de fonctionnement

251 209 € en section d'investissement

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2017 assainissement

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à :

12 408 € en section de fonctionnement

36 631 € en section d'investissement

Ce budget est adopté à l'unanimité.